



# Au Parc naturel, la COP 21, c'est quotidien !

L'avenir du climat nous concerne tous. Chaque semaine depuis deux mois, en attendant la COP 21 qui vient de débiter à Paris, nous vous avons fait découvrir ceux qui, dans les Yvelines, œuvrent et innovent pour notre avenir. Aujourd'hui, dernier volet de notre série : le Parc naturel régional de Chevreuse.

**L**A COP 21 ? Pour le Parc naturel régional de la Vallée de Chevreuse, cela se vit au quotidien. « Nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le changement climatique à travers nos objectifs. Le but ultime serait l'autonomie énergétique du PNR. Cela est possible en province mais un peu moins en région parisienne », explique Yves Vandewalle, président du PNR.



Le château de La Madeleine est le siège du Parc naturel de la Vallée de Chevreuse.

## Extinction des lampes

Pour réduire la consommation énergétique, le Parc rappelle que le territoire a été pilote. « La première maison à énergie positive a été construite au Mesnil-Saint-Denis. La première maison passive après rénovation l'a été à Magny-les-Hameaux », souligne Yves Vandewalle qui encourage ses démarches à travers des temps forts : « Comme le salon Eco habitat qui met en relation entreprises du secteur et par-

ticuliers. Nous travaillons avec l'agence locale du climat, le Costic (comité scientifique et technique des industries climatiques, Ndlr), un organisme de référence qui met ses conseils au service des communes ». Jamais en panne d'idée, le Parc a décidé de s'attaquer à l'éclairage public, premier poste de consommation énergétique. « Nous allons remplacer les ampoules anciennes par des

LED et à organiser l'extinction des lampadaires une partie de la nuit », indique Yves Vandewalle. Bonnelles a été précurseur. Chevreuse se lance aussi en réduisant la consommation au parc des sports. Une autre action consiste à trouver des énergies renouvelables en développant notamment la filière bois. L'offre existe, évaluée localement à 12 000 tonnes équivalent pétrole, la demande

aussi. « Nous essayons d'organiser un circuit avec les propriétaires privés et l'ONF mais nous avons encore du mal. C'est dommage car, dans le Parc, les habitants sont demandeurs, comme le prouve le développement des chaudières à granulés de bois. » Le PNR étudie aussi la valorisation du fumier à travers la méthanisation, comme ce qui se fait au

## COP 21 : vous en attendez quoi ?

« Je ne suis pas un dimato-sceptique, assure Yves Vandewalle, et je crois que les parcs naturels régionaux en France contribuent à la réduction des gaz à effet de serre. C'est d'ailleurs inscrit dans leur charte. Je devrais intervenir au Bourget dans le cadre de la COP 21 pour expliquer que la lutte contre le changement climatique peut aller de pair avec le développement économique. »

Tremblay. « Nous essayons de trouver des solutions en nous associant avec le Parc du Gâtinais. » Le PNR donne également l'exemple en lançant, avec le Costic, un projet d'hydroélectricité pour alimenter le moulin des Vaux-de-Cernay en utilisant l'énergie des cascades de Cernay.

## Vélos électriques

Autre piste d'action : la mobilité en zone rurale. Le PNR a lancé la semaine sans voiture pour se déplacer sans polluer. Un beau succès ! Il est aussi en train de finaliser, à la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, un projet de location de vélos électriques dans

l'ancienne maison du garde-barrière au terminus du RER B. A noter également, le travail réalisé avec l'intercommunalité pour mettre à disposition un véhicule électrique avec des bornes de recharge, en 2016. Enfin, le PNR souhaite développer une application de co-voiturage à l'échelle du Parc, sur le modèle de Blablacar. Et le Parc participe aussi à la lutte contre le réchauffement climatique en mettant l'accent sur les circuits courts et en aidant l'installation de fermes locales pour consommer au plus près de chez soi.

Philippe Cohen

**OUVERTURE EXCEPTIONNELLE**  
**DIMANCHE 6 DÉCEMBRE**  
DE 10H À 19H

**Ticket E.Leclerc 25%**  
avec la carte

Sur les rayons  
**JOUETS ET JEUX VIDÉO<sup>(1)</sup>**  
**VÉLOS**  
**TEXTILE ET CHAUSSURES<sup>(2)</sup>**  
**PETIT ÉLECTROMÉNAGER**

**Ticket E.Leclerc 20%**  
avec la carte

Sur le  
**MANÈGE À BIJOUX**  
Sur le  
**CENTRE AUTO**  
Sur la  
**PARAPHARMACIE**

**Ticket E.Leclerc 30%**  
avec la carte

Sur les  
**DÉCORATIONS DE NOËL**

**Ticket E.Leclerc 20%**  
avec la carte

Sur les **STANDS<sup>(3)</sup>**  
**À LA COUPE et TRADITIONNELS**

BOUCHERIE	FRUITS & LÉGUMES
CHARCUTERIE	FROMAGERIE
TRAITEUR	PÂTISSERIE
POISSONNERIE	

**5€ LE PLAT CHAUD<sup>(4)</sup>**  
À La Fourchette d'Arcy

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 11H À 14H30 ET DE 18H30 À 21H00 KIOSQUE DE 8H30 À 21H00

\*Offres valables uniquement le dimanche 6 décembre 2015, sur le stock disponible en magasin et non cumulables avec d'autres offres en cours. Offres réservées uniquement aux porteurs de la carte E.Leclerc. Tickets E.Leclerc utilisables dès de lendemain de leur obtention. La carte E.Leclerc est gratuite et disponible immédiatement à l'accueil du magasin. (1) Hors consoles de jeux. (2) Hors accessoires, sous-vêtements, chaussettes, collants et linge de maison. (3) Hors produits frais emballés. (4) Au choix parmi 4 plats.

**E.Leclerc Bois.d'Arcy**

Tél. : 01 30 14 41 41 - RCS Versailles 2009B03164 - Magasin ouvert du lundi au samedi de 9h à 21h et le vendredi jusqu'à 22h